

<http://lipietz.net/Lettre-a-Jean-Daniel-president-du-Nouvel-Observateur>

Lettre à Jean Daniel, président du Nouvel Observateur

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: mercredi 17 décembre 2008

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

M. Jean Daniel
Président du Nouvel Observateur

Monsieur le Président,

c'est avec un très grand plaisir que j'ai lu l'article de François Bazin du 27 novembre intitulé « De Mendès à Lipietz ». Rien que le titre est déjà un grand honneur !

Cet article visait les cas de personnalités désignées à de hautes fonctions par les militants d'un parti (choix souvent largement apprécié par leurs sympathisants) et qui sont ensuite révoquées à la suite d'une cabale.

Tout en le remerciant d'avoir rangé mon aventure de 2001 au côté de celle de Pierre Mendès-France en 1954, je me permettrais toutefois une observation. L'article, derrière un « on » indéfini, semble essentiellement mettre les cabales sur le compte des militants du parti même des intéressés, alors que, dans tous les cas cités, l'essentiel des attaques est venu d'une partie de la presse. L'opinion publique ne s'y trompe pas, qui parle en général de « lynchage médiatique ».

Ce point est important, car les attaques extrêmement violentes de Nicolas Sarkozy contre la liberté de la presse amènent aujourd'hui les journalistes à chercher des soutiens dans le monde politique, ce qui est parfaitement légitime. Je me permettrais de rappeler toutefois que ces libertés sont la contrepartie de leur déontologie. Il est difficile par exemple de soutenir l'ancien directeur de *Libération* pour avoir été menotté, embastillé et humilié, sans songer que dans une autre affaire le même journal a semblé dans un premier temps répercuter sans réserve et sans enquête la version policière d'une ultra-gauche s'en prenant aux caténaires. Ce quotidien s'est rapidement rattrapé en donnant très largement la parole aux accusés. De la même façon, il serait absurde d'évoquer les cas Mendès et Lipietz sans dire un mot de la presse.

Je prends mon exemple. Plusieurs médias (heureusement pas tous) ont lancé, sitôt ma nomination (à une majorité autrement plus large que celle Martine Aubry !), des attaques très violentes sur ma capacité à exercer une fonction pour laquelle les militants m'avaient désigné, allant jusqu'à porter contre moi les accusations les plus bouffonnes : j'aurais exigé une amnistie avant jugement des assassins d'Érignac, j'aurais rédigé le programme d'un groupe terroriste corse, etc. J'ai depuis démonté ces manipulations, en passant, dans un paragraphe du livre *Refonder l'espérance. Leçons de la majorité plurielle* (éd. La Découverte), paragraphe qu'aucun des journaux qui m'avaient attaqué n'a osé contester.

Or, pendant cette période de lynchage médiatique, tous mes conseillers m'ont demandé de porter plainte contre ces médias. Je leur ai régulièrement répondu que, militant de la liberté de la presse, en aucun cas je ne porterais plainte contre un organe de presse. J'ai peut-être eu tort : en laissant faire, non seulement j'ai compromis la santé de mes proches (ce fut au moins un des co-facteurs du cancer que contracta alors ma compagne, l'écrivain et féministe [Francine Comte-Ségeste](#), qui en est morte), mais en plus j'ai peut-être indirectement contribué à une certaine délégitimation de la presse permettant aujourd'hui à Nicolas Sarkozy d'agir comme il le fait. Ma politique a simplement été de répondre par des conférences de presse, chaque média étant parfaitement libre d'en reprendre ce qu'il voulait et surtout de mener sa propre enquête pour vérifier que les dires et les actes qu'« on » me prêtait étaient exacts ou non.

Lettre à Jean Daniel, président du Nouvel Observateur

Je n'ai même pas fait valoir de « droit de réponse », sauf dans un cas : quand précisément votre hebdomadaire a annoncé que j'étais chargé, par mon groupe au Parlement européen, des négociations pour la libération d'Ingrid Bétancourt « étant donné mes liens anciens avec les FARC ». Cette relance de l'accusation récurrente de liens avec des terroristes, qu'absolument rien, dans ma vie politique, depuis la guerre d'Algérie et Mai 68 compris, ne justifie, était cette fois trop grave. Car non seulement elle mettait ma vie en danger face aux paramilitaires colombiens, mais elle entachait d'un coup ma respectabilité de président de la délégation du Parlement européen pour la Communauté andine, et compromettait les négociations.

Monsieur le Président, encore une fois je considère que le titre de l'article de F. Bazin vaut offre de réconciliation. Mais ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'aller beaucoup plus loin, d'établir un nouveau pacte entre la presse et la démocratie, où la liberté de la presse, que j'ai jusqu'ici défendue et que je continuerai à défendre inconditionnellement, ne pourrait plus servir d'alibi pour laisser libre cours à des campagnes de presse haineuses et mensongères ? Un comité d'éthique professionnel pourrait-il par exemple être mis en place, protégeant lecteurs, personnalités politiques et... les journalistes eux-mêmes, contre les pressions du pouvoir et les comportements de meute ?

En espérant que vous voudrez bien porter ces réflexions à la connaissance de vos lecteurs, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.